

Paris, le 6 mai 2019

Avenant 6 : peu d'espérance à l'issue de cette séance de négociations

La FFMKR vient de participer à la première et probablement à la dernière séance de négociations de l'avenant 6.

D'emblée, le directeur général de l'UNCAM a cadré les discussions en indiquant qu'il n'était pas question de revenir sur l'équilibre financier de l'avenant 5.

Malgré cet avertissement, la FFMKR a de nouveau fait part de son inquiétude quant à la baisse des revenus des masseurs-kinésithérapeutes constatée depuis 5 ans. Elle en a donc profité pour réitérer sa demande de revalorisation plus importante de nos actes. Mais seule l'avancée du calendrier déjà prévue dans le projet de texte a été retenue.

De minimes ajouts ont été discutés mais ils ne sont pas de nature à améliorer les conditions d'exercice fixées par l'avenant 5.

En outre, l'UNCAM a bien rappelé que pour une entrée en vigueur de ce texte au 1^{er} juillet 2019, une signature était souhaitée très prochainement.

Une fois la version définitive en sa possession, la FFMKR la soumettra au vote lors de son Congrès extraordinaire qui se tiendra le 14 juin prochain.

Contact presse :

Laurène Ployart, déléguée générale

Tél. 01 44 83 46 15

l.ployart@ffmkr.org